



Direction des Etudes et de la Prospective

**DIPLOME D'UNIVERSITE
CONTRAT QUADRIENNAL 2007/2010**

Dénomination du D.U :

PILOTE DE LIGNE THEORIQUE

Responsable pédagogique (nom, prénom /grade) : **M. HOERNER Jean-Michel
(Professeur).**

Composante de rattachement du D.U : **UFR S.T.H.I.**

Lieu de la formation (en France et/ou à l'étranger) : **Site Percier, Université de Perpignan
Via Domitia**

1) Présentation générale et objectifs de la formation :

Cette formation a pour objectif de préparer les candidats à présenter l'examen théorique de Pilote de ligne de l'Aviation Civile, qui leur permettra ensuite de poursuivre la formation pratique.

2) Durée de la formation :

Session A : de septembre à mai

Session B : de janvier à décembre

Une seule procédure d'inscription sera exigée par session.

3) Public concerné :

Etre titulaire du baccalauréat ou de son équivalent ou satisfaire aux tests de sélection,

Etre titulaire du brevet de pilote privé.

Etre titulaire de l'aptitude médicale délivrée par un CEMPN (centre d'expertise médicale du personnel navigant).

4) Coût de la formation

Droits réglementaires nationaux applicables au cursus Licence et droits spécifiques de formation continue à financements divers :

Les financements pour la prise en charge du fonctionnement de l'action seront prospectés par le SERVICE DE FORMATION CONTINUE (SFC) - Université de Perpignan Via Domitia.

Le déroulement de l'action est conditionné par l'obtention de son financement (Congés individuels de formation, autofinancement, etc...)

5) niveau de recrutement :

Les candidats devront être titulaires au minimum du baccalauréat ou équivalent (tests de sélection)

6) Conditions de recrutement :

Sélection sur dossier. Le SFC sélectionne les candidats

7) **Organisation des études :**

La formation comprend 732 heures de cours magistraux répartis en trois modules.

Cf annexe I (liste des matières/volume horaire)

Equipe pédagogique

Jean-Michel HOERNER, Directeur de l'UFR

Jean-Louis SICRE , pilote de ligne

Jean MOUCHARD, médecin expert

Patrice GALINIER, pilote de ligne

Jean-François OUTIL, pilote de ligne

Hervé HALLOT, enseignant à l' ENAC

Didier LABYT, enseignant à l'ENAC

Patrick LEPOURRY, enseignant à l' ENAC

Jean-Pierre MARRE, ingénieur aéronautique au Centre d'essai de la base d'ISTRE

Jean-Claude RIPOLL, enseignant de l'ENAC

Alain TRUCHI , enseignant à l'EPAG

Serge POUPARD, contrôleur aérien de l'ENAC

Jean-Michel RABAYROL, ingénieur à Air France

8) **Contrôle des connaissances :**

Des évaluations sont organisées en fonction du volume horaire de chaque matière (**coefficient 1**), ainsi qu'un entraînement à l'examen.

Les modules sont compensables entre eux. Il n'y a pas de capitalisation.

Il n'y a pas de rattrapage prévu mais la commission pédagogique peut en organiser un en cas de besoin..

Cette formation comprendra 3 modules ; le programme est validé par la Direction générale de l'aviation civile (DGAC).

Module 1	Cellules, systèmes électriques, motorisation, équipement secours Instrumentation Masse & centrage Météo
Module 2	Droit aérien Navigation générale Communication IFR + communication VFR
Module 3	Performances Préparation & suivi du vol Performances humaines & ses limites Radio navigation

	Procédures opérationnelles Mécanique du vol
--	--

Jury d'examen

Président : Jean-Michel HOERNER

Membres : Jean-Louis SICRE

Catherine MAMONTOFF

Serge POUPARD

Avec une participation de l'équipe pédagogique.

Attribution du diplôme

Pour être admis au diplôme d'université, il faut obtenir au moins une moyenne générale de 10/20.

Perpignan , le : 17 septembre 2008

Signature du Responsable du D.U

Jean-Michel HOERNER

Cadre réservé à l'administration :

	avis	date
Composante	Favorable	25/09/2008
CEVU	Favorable	29/09/2008
CA	Favorable	03/10/2008